

# Séance du Conseil Municipal en date du 27 janvier 2023

## Nombre de conseillers

- En exercice	15
- Présents	14
- Votants	14
- Absent(s) excusé(s)	1
- Absent(s)	
- Exclus	
- Pouvoir	
DATE CONVOCATION	19/01/2023

De la commune de : **ESTIVAREILLES**  
Séance du : **27 janvier 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept du mois de janvier à 20h30 le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de M BARTHELEMY Pierre, Maire.

	P	A	A		P	A	A		P	A	A
<b>BARD Solange</b>	X			<b>CARRIER Charlotte</b>	X			<b>FRERY Eglantine</b>	X		
<b>BARTHELEMY Pierre</b>	X			<b>CLAVERO Daniel</b>	X			<b>GHILAS Sofiane</b>	X		
<b>BEYSSAC Jean-Marc</b>	X			<b>COURTINEL Kévin</b>	X			<b>KURNIK Henriette</b>	X		
<b>BLANC Claudius</b>	X			<b>DUBILLOT Mattéo</b>	X			<b>MEREO Bruno</b>	X		
<b>CARRIER Alexis</b>	X			<b>FAYET Bélanda</b>		X		<b>TROUSSIEUX Elodie</b>	X		

\* **Secrétaire séance** : FRERY Eglantine

**Secrétaire auxiliaire** : GRANJON Liliane

\* **Pouvoir(s)** :

## ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu de la dernière séance
- Demande de subvention enveloppe DETR/DSIL rénovation bibliothèque municipale
- Mise en place de baux ruraux
- Annulation de la délibération DE\_052\_2022 reversion taxe d'aménagement à LFA
- Demande achat parcelle communale A533 lieu-dit Viviers
- Convention de mutualisation – matériel de déneigement avec la commune de Montarcher
- Convention Territoriale Globale entre la CAF, LFA et la commune d'Estivareilles
- Choix d'un correspondant Chemin de Fer du Haut Forez
- Adressage lieu-dit Le Pin
- Renseignements Divers
- Questions Diverses

Monsieur le Maire informe rajouter trois délibérations : Vente de parcelle communale lieu-dit Viviers, adhésion SAGE et demande de subvention Cercle Vertueux à LFA pour le relamping de l'école.  
Le compte rendu du précédent conseil est approuvé à l'unanimité.

**DEL N°01-27/01/2023 CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE CAF-LFA-COMMUNE D'ESTIVAREILLES**

M. Le Maire expose au Conseil Municipal le besoin de reconduire la Convention Territoriale Globale entre la Caisse d'Allocation Familiale, Loire Forez Agglomération et la commune.  
Cette convention a pour but de pouvoir continuer à encaisser les recettes perçues au titre du PSO et du CEJ pour le périscolaire.  
**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention.**

**DEL N°02-27/01/2023 ANNULATION DE LA DELIBERATION DE\_052\_2022 REVERSION DE LA TAXE D'AMENAGEMENT A LFA**

Pour rappel, Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la commune a voté lors du Conseil Municipal du 25 novembre 2022 une part de réversion de 25% de son produit de la taxe d'aménagement.

En application de l'article 15 de la loi n°2022-1499 du 1<sup>er</sup> décembre 2022 de finances rectificatives pour 2022, le principe d'un reversement obligatoire du produit de la taxe d'aménagement par les communes à leur EPCI ou groupements de collectivités dont elles sont membres, introduit par l'article 109 de la loi de finances 2022, a été supprimé.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'annuler la délibération prise le 25 novembre 2022 DE\_052\_2022**

#### **DEL N°03-27/01/2023 DEMANDE DE SUBVENTION CERCLE VERTUEUX A LFA**

M. le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité d'exécuter rapidement le changement de l'installation des lampes à l'Ecole. Le système se fait vieillissant et certaines lampes sont obsolètes.

Il propose de demander une subvention à LFA par l'enveloppe cercle vertueux afin de couvrir une partie des frais de la nouvelle installation électrique LEDs basse consommation.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de faire cette demande de subvention.**

#### **DEL N°04-27/01/2023 DEMANDE D'ACHAT DE PARCELLES COMMUNALES DE M. RONAT JEAN-LUC**

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal, la délibération DE\_032\_2021 du 27 mai 2021 acceptant la vente de parcelles communales à M. RONAT Jean-Luc. M. Le Maire demande au Conseil Municipal le droit de signer les documents relatifs à l'acte de vente auprès du notaire.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité donne pouvoir à M. Le Maire pour signature de l'acte.**

#### **DEL N°05-27/01/2023 DEMANDE DE SUBVENTION ENVELOPPE DETR/DSIL RENOVATION BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

M. Le Maire expose au Conseil Municipal la demande de subvention DETR/DSIL pour la rénovation de la bibliothèque qui s'élève à 20% sur un total de 678 500 € HT.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte de faire cette demande de subvention auprès de l'Etat.**

#### **DEL N°06-27/01/2023 CONVENTION DE MUTUALISATION – MATERIEL DE DENEIGEMENT AVEC LA COMMUNE DE MONTARCHER**

M. Le Maire expose au Conseil Municipal la facture d'Agroservicealex concernant les travaux mécaniques sur le tracteur de M. FRERY Franck qui effectue le déneigement sur la commune et sur la commune de Montarcher.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser M. Le Maire à signer la convention de mutualisation de matériel de déneigement avec Montarcher afin que cette commune s'acquitte de la moitié de la facture.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité donne l'autorisation à M. Le Maire de signer ladite convention.**

#### **DEL N°07-27/01/2023 ADHESION SAGE**

M. Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité d'adhérer à la compétence SAGE du SIEL afin de contrôler les dépenses énergétiques de la commune et d'avoir des conseils sur l'économie d'énergie dans les bâtiments communaux.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adhérer à la convention SAGE.**

#### **DEL N°08-27/01/2023 BAUX RURAUX BIENS DE SECTIONS COMMUNALES**

M. Le Maire expose au Conseil Municipal la mise en place de baux pour les agriculteurs exploitants certaines parcelles des biens de sections des hameaux.

Bail signé pour M. COURTINEL Kévin concernant les parcelles et A4 et A7 situées sur le bien de section de l'Ecloze.

Bail signé pour le GAEC des Lys concernant les parcelles A1, A418, A419 et A422 situées sur le bien de section de l'Ecloze.

Bail signé pour M. FRERY Franck concernant une partie des parcelles B284, B446 et B294 situées sur les biens de sections de Ninerols et du Chauffour.

Bail signé pour M. PORTE Roland pour les parcelles B446, B284 et B294 situées sur les biens de sections du Chauffour, Ninerols et du Bouchet.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité la mise en place de ces baux ruraux.**

#### **DEL N°09-27/01/2023 VENTE PARCELLE COMMUNALE A533 LIEU-DIT VIVIERS**

M. Le Maire expose au Conseil Municipal la demande de M. COLOMB Julien en vue d'acheter la parcelle communale A533 située à Viviers afin d'agrandir son terrain au prix de 5,80€ le m2.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'une contreproposition à 6,00€ le m2.**

#### **DEL N°10-27/01/2023 ADRESSAGE LE PIN**

M. Le Maire expose au Conseil Municipal, la construction de deux nouvelles habitations lieu-dit Le Pin. Afin de se mettre en concordance avec l'adressage, il est demandé au Conseil Municipal de choisir un nom pour la voirie.

**Après avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité le nom de : Chemin de l'Abreuvoir.**

#### **DEL N°11-27/01/2023 DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT CHEMIN DE FER DU HAUT FOREZ**

M. Le Maire expose au Conseil Municipal la demande de l'association du Chemin de Fer du Haut Forez de nommer un membre du Conseil délégué à leur association.

Mme TROUSSIEUX Elodie et Mr GHILAS Sofiane se sont proposés.

**Après avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la nomination des deux membres désignés.**

#### **RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Demande de titularisation Mme CARRET Emilie suite à son contrat à durée déterminé.

Le Conseil Municipal accepte sa titularisation avec 13 voix pour et 1 abstention.

M. Le Maire indique que Mr BEYSSAC Jean-Marc et lui-même seront les deux correspondants au PLUI.